

# Fiche de données de sécurité

page: 1/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

## Caramba

Numéro d'enregistrement 8883P/B  
phytopharmaceutiques:

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, fongicide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:  
BASF SE  
67056 Ludwigshafen  
GERMANY

Adresse de contact:  
BASF Belgium Coordination Center Comm.  
V.  
Business Belux, Drève Richelle 161 E/F  
1410 WATERLOO, BELGIUM

---

Téléphone: +32 2 373 27 77  
adresse E-Mail: product-safety-north@basf.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum  
+ 32 70 245 245  
Numéro d'urgence international:  
Téléphone: +49 180 2273-112

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3  
 Asp. Tox. 1  
 Skin Irrit. 2  
 Skin Sens. 1  
 Eye Dam. 1  
 STOT SE 3  
 Repr. 2  
 Aquatic Chronic 1

EUH401, H226, H304, H315, H317, H318, H335, H361d, H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

- S<sub>Pe</sub> 2.1 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur les parcelles sensibles à l'érosion.
- S<sub>Pe</sub> 3.1 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau. Précision de la distance: voir étiquette du produit.
- S<sub>P</sub> 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
- S<sub>Po</sub> 5.1 Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

Conseil de Prudence (Prévention):

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants et vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

- P331 NE PAS faire vomir.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVAEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de la poudre, de la mousse ou du CO<sub>2</sub> pour l'extinction.

Conseils de Prudence (Stockage):

- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Classement de préparations spéciales (GHS):

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: Alcohols, C9-11, ethoxylated, 1-pentanol, Naphta lourd (pétrole), alkylation

### 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide, Concentré émulsifiable

#### Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol

Teneur (W/W): 6,7 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 125116-23-6	Repr. 2 (foetus)
Numéro INDEX: 613-284-00-1	Aquatic Chronic 2
	H302, H361d, H411

Alcohols, C9-11, ethoxylated

Teneur (W/W): < 50 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 68439-46-3	Eye Dam./Irrit. 1
	H318, H302

| 1-pentanol

Teneur (W/W): < 20 %	Flam. Liq. 3
Numéro CAS: 71-41-0	Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)
Numéro-CE: 200-752-1	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro d'enregistrement REACH:	Eye Dam./Irrit. 1
01-2119491284-34	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
Numéro INDEX: 603-200-00-1	H226, H318, H315, H332, H335

Distillates (petroleum), hydrotreated light

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

Teneur (W/W): < 25 %	Asp. Tox. 1
Numéro CAS: 64742-47-8	Flam. Liq. 3
Numéro-CE: 265-149-8	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro INDEX: 649-422-00-2	Eye Dam./Irrit. 2
	STOT SE 3 (sommolence et vertige)
	H226, H319, H315, H304, H336

#### 2-méthylbutane-1-ol

Teneur (W/W): < 10 %	Flam. Liq. 3
Numéro CAS: 137-32-6	Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)
Numéro-CE: 205-289-9	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119492592-30	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro INDEX: 603-006-00-7	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
	H226, H318, H315, H332, H335
	EUH066

#### 3-méthylbutane-1-ol

Teneur (W/W): < 5 %	Flam. Liq. 3
Numéro CAS: 123-51-3	Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)
Numéro-CE: 204-633-5	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119493725-26	Eye Dam./Irrit. 1
	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
	H226, H318, H315, H332, H335
	EUH066

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Pour les indications pour le médecin, se référer à l'étiquette du produit ou téléphoner au Centre Antipoisons (Tél: +32(0) 70 245 245).

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne pas faire vomir car il y a danger d'aspiration.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir rubrique 2) et/ou à la rubrique 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 60 Mois

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit se cristallise en dessous de la limite de température.

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

123-51-3: 3-méthylbutane-1-ol

VLE 459 mg/m<sup>3</sup> ; 125 ppm (TLV (BE))

VME 366 mg/m<sup>3</sup> ; 100 ppm (TLV (BE))

125116-23-6: metconazole (ISO)

VME 1 mg/m<sup>3</sup> (Recommandation-BASF), Poussière alvéolaire

64742-47-8: Distillates (petroleum), hydrotreated light

VME 200 mg/m<sup>3</sup> (TLV (BE)), vapeurs

mesuré comme: Total d'hydrocarbures

Effet sur la peau (TLV (BE)), vapeurs

mesuré comme: Total d'hydrocarbures

La substance peut être absorbée à travers la peau.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide

Couleur: incolore



BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:		
	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.	
Valeur du pH:	env. 5,5 - 7,5 (eau, 1 %(m), 20 °C)	(pH-mètre)
Point de fusion:	env. < -30 °C	
Intervalle d'ébullition:	Données se rapportant au solvant env. 172 - 185 °C	
Point d'éclair:	Données se rapportant au solvant 41 °C	(Directive 92/69/CEE, A.9)
Vitesse d'évaporation:		
	non applicable	
Inflammabilité:	Inflammable.	
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 %(V) Données se rapportant au solvant	
Limite supérieure d'explosivité:	8 %(V) Données se rapportant au solvant	
Température d'auto-inflammation:	330 °C	(Règlement (CE) N° 440/2008, A.15)
Pression de vapeur:	env. 160 Pa (20 °C) Données se rapportant au solvant	
Densité:	env. 0,89 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)	(calculé(e))
densité de vapeur relative (air):	non applicable	
Solubilité dans l'eau:	émulsifiable	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable	
Décomposition thermique:	280 °C, 430 kJ/kg, (DSC (OECD 113)) (température Onset) Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.	
Viscosité dynamique:	env. 5,3 mPa.s (40 °C)	
Viscosité, cinématique:	env. 6 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)	(mesuré(e))
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	(Règlement (CE) N° 440/2008, A.14)
Propriétés comburantes:	non comburant	(Règlement (CE) N° 440/2008, A.21)

## 9.2. Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

oxydants puissants, bases fortes, acides forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement toxique après ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 2.601 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): 5,3 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

Peut entraîner de graves lésions oculaires. Irritant par contact avec la peau

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: Risque de lésions oculaires graves. (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux. (Directive 92/69/CEE, B.6)

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : metconazole (ISO)*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

-----

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

---

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : metconazole (ISO)*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

#### Danger par aspiration

Peut également endommager les poumons en cas d'ingestion (danger par aspiration).

#### Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 15 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Directive 92/69/CEE, C.1, statique)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,365 mg/l, *Daphnia magna* (Directive 92/69/CEE, C.2, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 8,38 mg/l (taux de croissance), *Selenastrum capricornutum* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

NOEC (72 h) 2,23 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (28 j) 0,242 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,0208 mg/l, *Daphnia magna*

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 51 - 80, Lepomis macrochirus*

*Ne s'accumule pas dans les organismes.*

### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### 12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient PENTANOL/ALCOOL AMYLIQUE, METCONAZOLE)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: D/E

RID

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient PENTANOL/ALCOOL AMYLIQUE, METCONAZOLE)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient PENTANOL/ALCOOL AMYLIQUE, METCONAZOLE)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

Nations unies: AMYLIQUE, METCONAZOLE)  
 Classe(s) de danger pour le transport: 3, EHSM  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche  
 Non évalué

**Transport maritime****Sea transport**

IMDG

IMDG

Numéro ONU: UN 1993  
 Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient PENTANOL/ALCOOL AMYLIQUE, METCONAZOLE)  
 Classe(s) de danger pour le transport: 3, EHSM  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: oui  
 Polluant marin: OUI  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

UN number: UN 1993  
 UN proper shipping name: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains PENTANOL/AMYL ALCOHOL, METCONAZOLE)  
 Transport hazard class(es): 3, EHSM  
 Packing group: III  
 Environmental hazards: yes  
 Marine pollutant: YES  
 Special precautions for user: None known

**Transport aérien****Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 1993  
 Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient PENTANOL/ALCOOL AMYLIQUE, METCONAZOLE)  
 Classe(s) de danger pour le transport: 3  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: Un marquage dangereux pour

UN number: UN 1993  
 UN proper shipping name: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains PENTANOL/AMYL ALCOHOL, METCONAZOLE)  
 Transport hazard class(es): 3  
 Packing group: III  
 Environmental hazards: No Mark as dangerous for the

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

	l'environnement n'est pas nécessaire		date d'impression 18.04.2019 environment is needed
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

#### 14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

#### Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations



BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 40

Les restrictions de l'annexe XVII du règlement CE N° 1907/2006 ne s'appliquent pas aux usages prévus du produit mentionnés dans cette FDS

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubrique 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Flam. Liq.	Liquides Inflammables
Asp. Tox.	Danger par aspiration
Skin Irrit.	Irritation de la peau
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Eye Dam.	Des lésions oculaires graves
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Repr.	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 17.04.2019

Version: 16.0

Produit: **Caramba**

(ID Nr. 30271117/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 18.04.2019

---

peau.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.